

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 3 février deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 27 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Jean DELAUGERRE, Maire.

Etaient présents : M. Stéphane BLANQUIN, Mme Laëtitia BOBEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, M. Yves FERRIER, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Manon DEQUAIRE a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Marien DUFOURD a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Xavier MAUME, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné pouvoir à Mme Florence JOUVE, M. René LEMERLE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, Mme Danielle RANCY a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. François RUDEL a donné pouvoir à M. Stéphane BLANQUIN.

Absentes excusées : Mmes Françaises LUNEAU, Lydie ROBERT, M. Pascal BOITEL

Absents : Mme Sandra AUJOL, M. Jean-Claude PROST

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2023-13 : PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DU PUY DE DÔME 2023-2028 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire expose au conseil municipal que l'Etat et le Conseil départemental ont engagé en 2018 la procédure de révision du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage du Puy de Dôme pour la période 2023-2028,

Suite à une concertation avec l'ensemble des acteurs, le projet de schéma a ensuite été mis en consultation auprès de l'ensemble des collectivités territoriales du département,

Ce projet de schéma affirme 4 priorités afin de permettre et d'accompagner les modes de sédentarité et d'itinérances choisis, de créer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle et de mieux communiquer, sensibiliser, former,

Ces priorités se déclinent en 15 objectifs et 36 actions, le schéma réaffirme le principe d'un opérateur départemental d'appui à sa mise en œuvre, fonction actuellement exercée par l'Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage (AGSGV),

Le projet de schéma départemental a recueilli l'avis favorable de la commission départementale consultative le 22 novembre 2022,

En application de l'article 1^{er} de la loi du 5 juillet 2000, ce projet de schéma est soumis à l'avis des communes concernées, les observations éventuelles permettront de le finaliser avant son approbation définitive par le Préfet et le Président du Conseil départemental,

Le document a été transmis aux élus le 9 janvier 2023, M. le Maire demande au conseil municipal d'émettre un avis et/ou des observations sur ce projet de schéma,

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le **17 FEV. 2023**



ID : 063-200083921-20230203-202313D-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **EMET** un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy de Dôme pour la période 2023-2028.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 3 février 2023,
Certifiée transmise en Préfecture, le 3 février 2023,

Le Maire

Jean DELAUGERRE